



Communiqué

Vu la circonstance exceptionnelle caractérisée par la propagation du COVID 19 sur le plan mondial et au Maroc en particulier, et afin d'aider les entreprises à mieux gérer les risques de contamination au COVID 19 sur les lieux de travail, l'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT), en collaboration avec le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle, lance une campagne audiovisuelle de communication et de sensibilisation « SPECIAL COVID-19 » relative à la gestion des risques et aux mesures de précaution à prendre sur les lieux du travail.

